

Déclaration des investisseurs sur la transparence dans le secteur des industries extractives

Texte en version française

Voir la [version anglaise](#) pour le chiffre et les signataires actuels.

En tant qu'investisseurs institutionnels liés à des sociétés travaillant dans le monde entier, nous pensons qu'il est dans l'intérêt des entreprises dans lesquelles nous investissons d'opérer dans un environnement commercial caractérisé par la stabilité, la transparence et le respect de l'état de droit. Ces éléments sont des agents essentiels de prospérité économique et de cohésion sociale, conditions entraînant elles-mêmes la prospérité des entreprises dans lesquelles nous investissons. Or celles-ci sont fréquemment freinées par une mauvaise gouvernance et un manque de transparence, pouvant engendrer des environnements de travail où règne la corruption.

Nous sommes inquiets du fait que les sociétés opérant dans le secteur de l'extraction sont particulièrement exposées aux risques occasionnés par ce type d'environnement. En effet, les sociétés effectuant des paiements légitimes mais cachés à des gouvernements peuvent se voir accusées de jouer un rôle dans la création de conditions favorisant la corruption. Il s'agit d'un problème important pour les échanges commerciaux : les entreprises peuvent se voir accusées d'être complices de pratiques corrompues ; leurs « autorisations d'exploiter » au niveau mondial comme local peuvent être compromises ; leur vulnérabilité face aux conflits et instabilité locaux aggravée ; et leur avenir commercial sur le long terme sur ces marchés éventuellement compromis.

Nous estimons que l'amélioration de la transparence en matière de paiements mais aussi de flux de revenus représente une contribution importante à la bonne gouvernance chez les gouvernements hôtes, même si son efficacité dépend du succès obtenu par des initiatives de plus grande échelle destinées à lutter contre la corruption et l'utilisation de revenus à mauvais escient.

Nous savons que le problème de la gouvernance prend souvent racine dans des capacités locales sous-développées parmi de nombreux pays hôtes. Néanmoins, à l'aune des discussions du G8 sur la corruption et des tentatives internationales de plus en plus importantes pour l'établissement de la transparence en matière de flux de revenus, nous pensons que le secteur des entreprises a aujourd'hui la chance de soutenir les institutions gouvernementales et multilatérales en agissant de manière à protéger ses intérêts sur le long terme.

Nous sommes conscients du fait que le secteur des entreprises ne peut réformer seul des pratiques commerciales existant de longue date telles que le manque de transparence en matière de paiements effectués à des gouvernements ; et que les entreprises ne peuvent agir de leur propre gré, seules, sans compromettre leurs intérêts commerciaux immédiats. Cependant, nous pensons que l'adoption de réformes donnera aux entreprises dans lesquelles nous investissons la chance d'être considérées comme des participantes actives au développement et à la reconstruction économiques, et pas uniquement des bénéficiaires de ceux-ci.

Ainsi, nous encourageons le développement de mécanismes destinés à promouvoir la transparence en matière de paiements, selon les principes suivants :

- Confidentialité : pour s'assurer que les accords contractuels et toute information commerciale sensible soient respectés ;
- Universalité : pour s'assurer que les normes améliorées en matière de divulgation s'appliquent à tous. Sont pris en compte les sociétés en participation, les entreprises d'État du secteur de l'extraction et leurs gouvernements hôtes ;
- Exhaustivité : pour s'assurer que tous les paiements et revenus pertinents payés aux gouvernements soient pris en compte ;
- Comparabilité : pour pouvoir comparer facilement les données de différents pays.

Nous approuvons le processus d'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) mené par le gouvernement britannique, car il cherche à développer un système efficace en matière de divulgations des paiements effectués dans les secteurs de l'extraction minière, pétrolière et gazière qui soit accepté par les gouvernements hôtes et d'origine, les entreprises commerciales et nationales, et autres parties prenantes.

Dans le cadre des discussions du G8 sur la transparence en matière de paiements et de l'ITIE nous demandons aux entreprises dans lesquelles nous investissons de :

- Soutenir les principes de divulgation des paiements développés par le processus ITIE;
- Travailler de manière active avec les gouvernements des pays hôtes et autres parties prenantes—y compris d'autres entreprises—pour développer et mettre en place des accords de transparence en matière de paiements à l'intérieur des pays qui ont signé les principes ;
- Participer—ou continuer à participer—de manière active au processus afin de promouvoir l'adoption d'accords de transparence en matière de paiements par les gouvernements des pays hôtes n'ayant pas encore signé les principes.

Nous pensons que les principes ITIE peuvent être pertinents à d'autres secteurs, et serions heureux que d'autres initiatives appropriées, aux objectifs similaires, voient le jour.

En tant qu'investisseurs institutionnels représentant 12,3 billions¹ de dollars américains, nous soutenons activement le développement de mécanismes internationaux portant sur la transparence des paiements, et encourageons d'autres investisseurs à se joindre à nous dans cette déclaration.

Octobre 2006

Pour obtenir plus d'informations sur cette déclaration ou les coordonnées des investisseurs présentés ci-dessous, veuillez contacter Karina Litvack, directrice, section « gouvernance et investissement socialement responsable », F&C Management plc — karina.litvack@fandc.com ou +44 (0)207 7506 1219.

¹ Voir la version anglaise pour le chiffre actuel.